

N° 003/MCF/CAB-01/DFAC/S-DEEAC

Abidjan, le 30 MARS 2023

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Le Ministre de la Culture et de la Francophonie communique,**

Il est ouvert au titre de l'année scolaire 2023-2024, un (1) Concours d'entrée au Lycée d'Enseignement Artistique (L.E.A.) d'Abidjan pour les trois (3) filières suivantes :

**H1 (Arts plastiques), H2 (Musique) et H3 (Art Dramatique).**

Le Concours se déroulera du **05 au 08 Septembre 2023** au sein du LEA (Abidjan-Cocody : Site de l'INSAAC).

Peuvent faire acte de candidature, les élèves des classes de troisième des Lycées et Collèges d'enseignement général, nés après le 31 décembre 2004, titulaires du BEPC.

Les pièces à fournir sont les suivantes :

- 1 copie de l'extrait d'acte de naissance datant de moins d'un an ;
- 1 certificat de nationalité ivoirienne ;
- 1 enveloppe timbrée format A5 portant l'adresse postale ou le contact du candidat ;
- 4 photos d'identité récentes de même tirage ;
- 1 photocopie légalisée du dernier bulletin de la classe de troisième (3<sup>ème</sup>) ;
- 1 photocopie légalisée du relevé de notes au BEPC ;
- 1 pochette d'information disponible à la Direction de la Formation Artistique et Culturelle (DFAC) ;
- 1 reçu d'inscription de dix mille (10 000) Francs CFA ;
- 1 copie du reçu lors de d'inscription en ligne sur le site de la (DSPS) du MENA ;
- 1 (une) visite médicale à effectuer à la Direction de la Formation Artistique et Culturelle (DFAC).

Les candidats non ivoiriens doivent avoir la caution de leur représentation diplomatique. Les candidats handicapés de vue, d'audition ou autres doivent le signaler.

Le nombre de places disponibles au concours d'entrée au LEA, session 2023 par filière, est le suivant :

**2<sup>nde</sup> H1 : 60 places**

**2<sup>nde</sup> H2 : 60 places**

**2<sup>nde</sup> H3 : 40 places.**

Les dossiers doivent être déposés au **Ministère de la Culture et de la Francophonie, à la Direction de la Formation Artistique et Culturelle, Sous-Direction des Etablissements d'Enseignements Artistique et Culturel, Angré 09<sup>ème</sup> tranche, star 11-batiment CNAC 2<sup>ème</sup> étage, à partir du 27 Juin 2023.**

La date limite du dépôt des dossiers de candidature est fixée au **31 Août 2023** au plus tard.



Pour Le Ministre et par délégation  
Le Directeur de Cabinet

**Florent GALATY**  
Officier de l'Ordre du Mérite Culturel